EXAMEN AU CAS PAR CAS - DOCUMENT D'URBANISME **ELABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION**

projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à concernees par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de partir des connaissances dont vous disposez. Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à

En application de l'article R122-18 Il du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

zonage, projet d'OAP;...), à transmettre en annexe. humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

engagee: PLU ou carte communale? — PLU ou carte communale? — PLU ou carte communale? — PLU OU ST GERMAIN LAVAL (42) compatibilité, etc?	Précisez l'Intitulé précis de la procédure	Quelle procédure souhaitez-vous réaliser?	1.1 Renseignements généraux
MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 P.L.U ST GERMAIN LAVAL (42)		Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?	

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?
De mêrne, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?

2. Coordonnées

2.1 Identification	on de la pe	rsonne put	2.1 Identification de la personne publique responsable
Qui est la responsable?	personne	publique	Qui est la personne publique Mairie de ST GERMAIN LAVAL responsable ?
Coordonnées	pour les	échanges	Coordonnées pour les échanges 2 rue du Marché 42260 ST GERMAIN LAVAL
administratifs:	adresse	téléphone,	administratifs: adresse, téléphone, Tél: 04 77 65 41 30 / Fax: 04 77 65 51 31
courriel?			mairie@st-germain-laval.fr
NB : Vous indi	querez éga	lement en a	NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrons
ioindre en cas	de questio	ns sur votr	joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.

3. Caractéristiques générales de votre projet

Oui Non Si noi	.1 Votre territoire es
Oui indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours 3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale?	3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT?

Oui	Nen	PLU approuvé le 4 mars 2014 ayant fait l'objet d'une EE. Si votre projet concerne une révision allègée ou une modification de ce de est le nature des évolutions et joignez en annexe les documents actue AVANT et APRES évolution) Modification du règlement pour conformité arrêté destin	PLU approuvé le 4 mars 2014 ayant fait l'objet d'une EE. Si votre projet concerne une révision allègée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et réglement AVANT et APRES évolution) Modification du règlement pour conformité arrêté destinations et sous destination
3 3 9		7	
Au dern	les sont	3.3 Quelles sont les caracteristiques générales de votre territoire? Au dernier recensement général, quel est le nombre 16/16 habitant	Au dernier recensement général, quel est le nombre 1646 habitante (INICEE 2046)
o nabita	nts (donn	o nabitants (données invett) ?	
Quelle est communes?	est la	Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	³⁵ 1708 ha
Dans le	cadre d'u	Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est	st
la super	ficie du te	la superficie du territoire concernée par votre projet?	
<u>e</u> S	territoire	Si le territoire dispose déjà d'un document	at
d'urbani	sme, inc	fiquez la répartition actuelle de	d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des Indiquez les données en surface ou en pourcentage
zones L	irbaines,	zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en Zones U: 132,8ha / 7,8%	n Zones U : 132,8ha / 7,8%
distingua	ant, pour	distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles Zones AU: 7,63ha / 0,4%	s Zones AU : 7,63ha / 0,4%
et naturelles.	elles.		Zones A: 941,4ha / 55,1%
Annexe	Annexe à joindre	Annexe à joindre : document graphique du plan en Zones N : 626,2ha / 36,7%	^{I/I} Zones N : 626,2ha / 36,7%

les autres amoédimes d'évolution loindre les documents du DI) consent (DID) consent l'évolution les documents de DI)	PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour	Annexe à joindre : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de	3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme?	

vigueur ou du projet

Les grandes orientations d'aménagement du PLU approuvé le 04/03/2014 sont : Conforter l'attractivité résidentielle et le dynamisme démographique

Préserver le patrimoine naturel, bâti et paysager Conforter le dynamisme économique

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ? Annexe à joindre : délibération engageant la procédure Par exemple:

d'équipements publics ou autre selon la nature de votre projet de manière générale (élaboration/révision) : perspectives de développement démographique, économique, tounistique,

de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, d'une zone naturelle, d'un espace boisé classé ou autre, création d'une UTN, autre (précisez notamment l'objectif de la déclaration de projet ou de la modification) ? de manière plus ciblée (élaboration/révision et procédure d'évolution ponctuelle) : ouverture et/ou fermeture à l'urbanisation

sous destination relative à l'arrêté du 10 novembre 2016 et un lexique pour expliciter les termes employés dans le réglement La modification simplifiée vise la mise ç jour du règlement en regard de la notion de destinations et

Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher crée)	Non) 	,
	Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la sur		

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?	
oui <i>non</i>	oui non Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :	Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L'122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?	Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ?

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par	ncen	ré pai	
	oui	поп	oui non Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne?			1. ALAMANA TERRETARIA DE LA CASA
http://carto.observatoire-des-			
territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_m		×	
ont =fr,z=-734374,6551069,1960844,1399270			
Les dispositions de la loi Littoral concernant les			The state of the s
grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes)?		×	
http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/			
Un (ou plusieurs) schéma directeur			SDAGE Loire Bretagne
d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux			SAGE Loire en Rhône Alpes
(SAGE) ?	×		
http://www.gesteau.eaufrance.fr/			111111111111111111111111111111111111111
Autres:			Communauté de Communes des Vals d'Aix
Appartenance de votre commune à une	×		et d'Isable
communauté de communes ou un pays, une acclomération un parc patirel régional	>		

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?
Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le réglement associé à cette zone

Le projet de modification concerne les articles 1 et 2 des diverses zones du réglement

4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

Precisez les almensions du projet (surraces concernées,)	Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?
La commune n'est pas couverte par un SCoT	Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT?
4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activi
dans le cadre d'une UTN	4. les prasages envisages : zones u, TAU ou ZAU et les conditions d'ouverure a l'u 5. les objectifs de densité 6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN
Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet : 1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension 2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs 3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant	Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet : 1. les secleurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, e. 2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs 3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant
cueile sera la surrace moyenne par logement ? Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre	Aueile sera la surrace moyenne par logement ? Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin vous pouvez préciser ici (ou en annexe) commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre
	Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?
Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilité de ne pas être mis sur le marché	Quel taux de rétention foncière votre projet applique- t-il ? Indiquez le détail du calcul.
167 logements vacants en 2016.	Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenciatures/cog/default.asn
Sans objet	Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine? Combien de logements seront réhabilités ?
Préciser la (ou en annexe) comment les perspectives démographiques se traduisent en besoin de logements sur votre commune	Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ?
2016 : 1646 habitants ÷ +158 habitants (+10,6%) par rapport à 1999	http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp
1999 : 1488 habitants 2006 : 1570 habitants 2011 : 1670 habitants	Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants?
	4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :
Commune de centralité urbaine Commune péri-urbaine de première couronne Commune péri-urbaine éloignée Pôle de vie au sein d'un espace péri-urbain Pôle rural ou centre-bourg dans un espace rural Commune rurale Autre:(précisez)	À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre
	4.1 Présentation de votre projet

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes-Version Février 2018

3/11

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers	ο N		
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ?			1,000
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
Des espaces agricoles ?		×	
Des espaces boisés ?		×	
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?	×		Préoisez les protections applituées à ces secleurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-13 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme,)
Complétez si nécessaire			

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité		
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?		Si oui, le(s)quel(s) ?
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?	N _O	Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité?	<	Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet pout avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi. Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joinenz-la en annexe.
http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysag e_r82.map	>	L'extrémité Sud Est de la commune entre la RD1 et la RD8 est concernée par le site Natura 2000 ZPS « Plaine du Forez ».
Un parc naturel national ou régional ?	×	
Une réserve naturelle nationale ?	×	

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Si oui, le(s)quel(s) ?
Y compris en dehors du périmètre du projet, Oui Non éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?	Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité?	Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut evoir de incidences sur ces sites Natura 2000 ou non el pourquoi. Si vous avez dejá réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, johngræ-la en annexe.
http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysag e_r82.map	L'extrémité Sud Est de la commune entre la RD1 et la RD8 est concernée par le site Natura 2000 ZPS « Plaine du Forez ».
Un parc naturel national ou régional ?	
Une réserve naturelle nationale ?	111111111111111111111111111111111111111

5/11

4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?			Si oui, le(s)quei(s) ?
Y compris en dehors du périmètre du projet, l' éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales	Oui		Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site inscrit ou projet de site inscrit ?			
http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_pay sage_r82.map		×	
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		×	
			Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine mondial
Éléments majeurs du patrimoine ?	×		La commune compte 6 monuments historiques classés ou inscrits (chapelle Notre Dame, clocher de l'ancienne chapelle de la Madeleine, le pont de « Baffie », la maison en bois du XVèrne siècle, la croix de Verrières et la chapelle de l'ancienne commanderie de Verrières).
ntp://auas.parimoines.cuture.tr/auas/runk/			⇒ les parcelles ouvertes à l'urbanisation ne sont pas comprises dans les périmètres de protection de ces différents monuments.
			De plus aucun des 25 sites archéologiques connus à ce jour.
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage?		×	
Complétez si nécessaire			

4.6 Ressource en eau			
Captages			***************************************
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Ou:	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?
			Et quels sont les enjeux identifiés?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		×	
Autres captages prioritaires ?		×	
Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales	es et	aux p	luviales
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?	×		La commune appartient au syndicat des eaux de la Bombarde (35 communes du Forez pour environ 20 500 habitants). Les ressources en eau du syndicat proviennent de la station du Gué de la Chaux. En 2018, 1 301 199m³ ont été produits par cette station pour une consommation de 1 092 504m³.
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire?	×		La commune dispose d'une station d'épuration récente mise en service 2013. Cette STEP de type filtre planté de roseaux a une capacité de 1906 EH. Actuellement 1800 EH sont raccordés à la

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes-Version Février 2018

Canevas d'examen au cas par cas / Document d'urbanisme

7/11

4.6 Ressource en eau			
http://assainissement.developpement- durable.gouv.fr/			station soit une capacité résiduelle de 106 EH.
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire?			
Complétez si nécessaire			
4.7 Sois et sous-soi			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?			Si oui, le(s)quel(s) ?
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?	OĽ,	Non	Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ?			1 site pollué recensé dans la base de données BASOL est présent sur la commune : il s'agit du
http://basol.developpement- durable.gouv.fr/recherche.php	×		site « Panhard General Defense » situé sur la ZA de Pralong à 500m à l'Est des parcelles ouvertes à l'urbanisation.
Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ?	<		21 sites recensés dans la base de données BASIAS mais aucun sur les parcelles objet de la
http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&carte=	>		révision allégée.
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		×	
Complétez si nécessaire			The state of the s

Nuisances ?	Plans de prévention des risques approuvés X ou en cours d'élaboration ?		×		Risques ou aléas naturels ?	Y compris en dehors du périmètre du projet, Oui Non éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales	Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	4.8 Risques et nuisances	
L'A89 qui passe à l'extrémité Nord de la commune est source de nuisances sonores toutefois, cet axe se situe à plusieurs kilomètres du centre bourg.		 inondation de l'Aix : le tènement concerné est situé en dehors de la zone inondable connue. 	 retrait-gonflement des argiles : le tènement concerné est en zone d'aléa faible 	La commune est concernée par 2 risques naturels :	Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers, cavité	Et quels sont les enjeux identifiés ?	Si oui, le(s)quel(s) ?		

Canevas d'examen au cas par cas / Document d'urbanisme

Oui Non	Si oui, le(s)quel(s) ?
Non X	
sserte en transport collectif sur	Et quels sont les enjeux identifiés ?
×	Si oui, précisez : gare, réseau de transport en commun, etc
יים היים	Ligne d'autocar du conseil départemental de la Loire: ligne n°207 Boën-sur-Lignon/Saint- Germain, syal/Poppe
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE)?	
Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET)?	
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ? X	
Complétez si nécessaire	

5. Annexes (rappel)

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :

pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;

pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

	/	
Coordonnées de la personne à contacter Annexe 1 ci-jointe	Annexe 1 cl-jointe	×
	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Pour les révisions de PLU avec examen Le projet de dossier envisagé pour la réunion conjoint et les déclarations de projet d'examen conjoint modifiant un PLU	×
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	×
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques,)	×
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP,)	X

6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

- GERMAIN - LAVAL Date: le 22 jui Uet 22 Lieu: SAINT

NOM RAYMOND PRENOM Jean-Claude SIGNATURE Maine,

ANNEXE 1

Contacts

Identification de not indiquerez ici les coordonnées sur votre dossier. Ce	Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrons joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.
Contact au service technique ou du Mr ROCLE Marc bureau d'étude par exemple	Aptítudes Aménagement Mr ROCLE Marc
Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel	Aptitudes Aménagement Espace Saint Louis – Rue Raffin 42300 Roanne 04 77 71 28 82 aptitudes.amenagement@orange.fr